

## Cicéron, père de la codification du droit civil

Confronté à la crise juridique que subissait la République, Cicéron cherchait une réponse au chaos des lois et aux contradictions du droit civil. Jugeant insuffisantes les collections de Scaevola et Sulpicius ou les compilations de Pompée et César, Cicéron élaborait au fil de son œuvre une véritable codification du droit civil. Dans le *De oratore*, le citoyen d'Arpinum livrait une introduction critique à la codification du *ius*. Avec le *De legibus*, Cicéron soumettait la science du droit à la *recta ratio* de la loi naturelle afin d'assurer la refondation du *ius civile*. Puis, à travers le *Brutus*, l'*Orator* et les *Topiques*, Cicéron instituait une méthode de codification des plus rigoureuses dont se rapprocheront à plusieurs siècles de distance les rédacteurs des codes civils français et autrichien. Enfin, dans le *De officiis*, Cicéron proposait bien avant l'heure une codification protectrice des droits civils. Il faudra attendre les réformes du BGB en 2001 et du Code civil français en 2016 pour rejoindre les conceptions inaugurées par Cicéron sur le rôle de la bonne foi et de l'imprévision en matière contractuelle.



*Éric Gilardeau est avocat à la Cour d'appel de Paris, maître de conférences habilité à diriger des recherches, auteur de travaux sur la codification, le droit judiciaire et la philosophie du droit, spécialiste de l'Antiquité.*

ISBN : 978-2-343-13327-0  
26 €



Cicéron, père de la codification du droit civil

Éric Gilardeau

# Cicéron, père de la codification du droit civil

LOGIQUES  
JURIDIQUES

L'Harmattan